

TARIFS MENSUELS

Contribution familiale	69,00 €
Forfait demi-pensionnaire (4 repas / semaine)	74,00 €
1 repas 18,50 €	
2 repas 37,00 €	
3 repas 55,50 €	
5 repas 92,50 €	
Transport Matin et Soir	67,50 €
Transport le Matin ou le Soir	35,00 €
Forfait Lunch Box	1,95€/repas
Internat (Pension complète, Contribution familiale et Etude du soir Comprises)	457,00 €

Les tarifs sont forfaitaires, sur 10 mois.

1) **La contribution familiale** est destinée à financer les investissements immobiliers et d'équipements nécessaires, ainsi que les dépenses liées au caractère propre de l'établissement, à l'organisation de l'enseignement catholique diocésain et de tutelle.

2) **Demi-pension**

½ pension tarif forfaitaire

Repas occasionnel : 6,10 € (achat du ticket au secrétariat)

3) **Transport :**

L'établissement propose un ramassage scolaire totalement privé. Il dessert les communes de : Vivonne, Celle l'Evescault, Marigny Chemereau, Lusignan, Rouillé et St Sauvant (voir feuille annexe)

Tarif matin : 35€

Tarif soir : 35€

4) **Autres prestations scolaires obligatoires :**

-Frais pédagogiques 20 € (Arts plastiques, Technologie, Sciences + carnet de bord)

-Frais d'inscription 20 € seulement pour les nouveaux élèves

Prestations diverses (facultatives)

● Cotisation APEL (25 € par famille et par an) : L'Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre représente les élèves, participe activement à la vie de l'établissement et apporte un ensemble de services. L'adhésion à cette association est volontaire et la cotisation est appelée sur le relevé de facturation annuelle.

● La Salle liens INTERNATIONAL : Le magazine « La Salle Liens International » est un trimestriel destiné prioritairement aux parents d'élèves et membres des communautés éducatives. L'abonnement annuel est de 11 €

● Etude surveillée 6e - 5e - 4e - 3e de 17 h 00 à 18 h 30 :
Lundi – mardi – jeudi (3 soirs) : 32 € / mois (ou 2 soirs : 22€, 1 soir : 11€)

● Assurance scolaire : le collège propose une assurance groupe scolaire et extra-scolaire de 8,50 €

● Préparation à l'examen Cambridge English Key for schools :
- Cours gratuits
- Inscription au test environ 130,00 € (Université de Cambridge)

Modalités financières

- Acompte d'inscription ou réinscription : l'acompte de 150 € demandé lors de la réinscription est déduit de la facture annuelle et encaissé fin août 2024. Il ne sera remboursé qu'en cas de cause réelle et sérieuse de désistement.

- Le règlement peut se faire :

Par prélèvement automatique (sur 10 mois : d'octobre 2023 à juillet 2024 inclus) est le **mode de règlement privilégié de l'établissement**.

Par chèque ou virement (Ordre : OGEC La Salle St Martin)

Par règlement intégral de la facture au 10 octobre 2024.

- Réductions :

- Les familles qui inscrivent simultanément plusieurs enfants bénéficient d'une réduction de 25 % pour le deuxième enfant et de 50 % à partir du 3ème enfant sur la contribution familiale.
- Les familles qui inscrivent simultanément plusieurs enfants bénéficient d'une réduction de 25% à partir du deuxième enfant sur le transport.

Impayés

En cas de non-paiement des différentes prestations, et sans explication des parents, l'établissement peut exclure l'élève de la demi-pension ou de la pension. De même, l'établissement se réserve le droit de ne pas réinscrire l'élève l'année scolaire suivante. L'établissement intentera toute action jugée nécessaire pour recouvrer les sommes impayées.

Bourses des Collèges

Les demandes sont à renouveler chaque année scolaire.

Vous trouverez un barème qui vous permettra de savoir si vous pouvez prétendre à une aide et pour quel montant, sur le site <http://www.education.gouv.fr/cid88/les-aides-financieres-au-college.html> début août.

Pour toute demande d'aide, merci de venir chercher un dossier de bourse au secrétariat début septembre.

